

Formulaire pour les succursales des provinces et territoires du Canada, sauf le Québec.

Désignation de bénéficiaire/titulaire successeur

Nota : Ce formulaire ne peut pas être utilisé pour les résidents du Québec ou les non-résidents du Canada. Ces personnes doivent consulter un conseiller juridique pour désigner des bénéficiaires ou un titulaire successeur ou pour modifier la désignation de bénéficiaires ou de titulaire successeur d'un CELIAPP.

CODE SUCC.	TÉL. SUCC.	CODE de RFCP/RCEC	N° D'EMPLOYÉ
PERSONNE-RESSOURCE À LA SUCCURSALE			

Instructions pour désigner un bénéficiaire/titulaire successeur ou modifier la désignation :

- Bénéficiaire seulement : remplir la section 1
- Titulaire successeur et bénéficiaire : remplir les sections 1 et 2
- Titulaire successeur seulement : remplir la section 2
- Révocation du titulaire successeur : remplir la section 3

TYPE DE COURTIER PP	
<input type="checkbox"/> PSI	<input type="checkbox"/> BNE

Destinataire : La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (« Trust Scotia »)

TITULAIRE DU COMPTE

PRÉNOM, INITIALE DU DEUXIÈME PRÉNOM, NOM	NUMÉRO DE RÉGIME
--	------------------

1. DÉSIGNATION OU MODIFICATION DE BÉNÉFICIAIRE

- En apposant ma signature ci-dessous, je révoque toute désignation de bénéficiaire antérieure à l'égard du Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) Scotia susmentionné et désigne la ou les personnes dénommées ci-après pour recevoir à mon décès, si elles me survivent, la totalité des sommes payables au titre du régime, sous réserve des dispositions applicables.

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	LIEN	% ATTRIBUÉ
1.		%
2.		%
3.		%
4.		%
		100 %

Nota : Vous devez remplir la section relative au bénéficiaire uniquement si vous n'avez pas rempli la section relative au titulaire successeur ci-dessous et que vous voulez désigner un bénéficiaire afin qu'il reçoive le produit du CELIAPP, OU si vous avez rempli la section relative au titulaire successeur ci-dessous et que vous voulez désigner une autre personne afin qu'elle reçoive le produit du CELIAPP dans l'éventualité où le titulaire successeur (indiqué ci-dessous) décède avant vous ou ne soit pas votre époux à la date de votre décès.

Si vous désignez plusieurs bénéficiaires pour votre CELIAPP et que l'un d'entre eux décède avant vous, sa part d'intérêts sera divisée en parts égales et versée aux bénéficiaires vivants au moment de votre décès. Si tous vos bénéficiaires décèdent avant vous, toutes les sommes payables en vertu de votre CELIAPP seront versées à votre succession.

2. DÉSIGNATION OU MODIFICATION DE TITULAIRE SUCCESSEUR

- En apposant ma signature ci-dessous, je révoque toute désignation de titulaire successeur antérieure à l'égard du CELIAPP Scotia susmentionné et je désigne par les présentes mon époux ou conjoint de fait (selon le cas) comme titulaire successeur de mon CELIAPP si, à la date de mon décès, cette personne (i) est vivante et (ii) est mon époux ou conjoint de fait. Je comprends que si un titulaire successeur est désigné pour mon CELIAPP et que cette désignation est valide, aucune somme payable au titre du régime ne sera versée aux bénéficiaires à mon décès.

†Les termes « époux » et « conjoint de fait » ont chacun le sens que leur attribue la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

NOM DE L'ÉPOUX OU DU CONJOINT DE FAIT	NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE
---------------------------------------	----------------------------

3. RÉVOCATION DE LA DÉSIGNATION DE TITULAIRE SUCCESSEUR

- je **révoque** toute désignation de titulaire de compte successeur faite antérieurement pour le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) Scotia susmentionné.

Je comprends et conviens que :

- le présent formulaire doit être dûment rempli et doit être reçu par un représentant autorisé de Trust Scotia pour être applicable par Trust Scotia;
- le fiduciaire de mon CELIAPP se réserve le droit d'exiger, avant le paiement des produits nets du CELIAPP au titulaire successeur ou aux bénéficiaires désignés, des copies certifiées conformes des lettres d'homologation ou d'administration ou leur équivalent;
- ni Trust Scotia, ni ses filiales ou sociétés affiliées n'émettent d'opinion juridique ou d'assertion concernant la validité et le caractère exécutoire de cette désignation d'un titulaire successeur ou de bénéficiaires;
- si le titulaire successeur désigné ne répond pas aux critères d'admissibilité pour ouvrir un CELIAPP le jour de mon décès, les sommes détenues dans le CELIAPP pourraient être transférées dans le REER ou FEER du titulaire successeur, ou encore être retirées de manière imposable.

Sachant que les désignations ou révocations effectuées au moyen du présent formulaire sont consignées dans les dossiers des CELIAPP conservés par La Banque de Nouvelle-Écosse au nom de Trust Scotia, je conviens de préserver et de dégager de toute responsabilité La Banque de Nouvelle-Écosse, Trust Scotia et leurs filiales et sociétés affiliées respectives relativement aux réclamations, actions en justice, pertes, frais, dommages ou obligations qui pourraient être occasionnés directement ou indirectement par une telle désignation.

Fait à _____ le _____ jour de _____.

MOIS ANNÉE

SIGNATURE DU CLIENT

SIGNATURE DU TÉMOIN

NOM DU TÉMOIN (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

RÉCEPTION CONFIRMÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	
N° AUTORISATION	SIGNATAIRE AUTORISÉ